

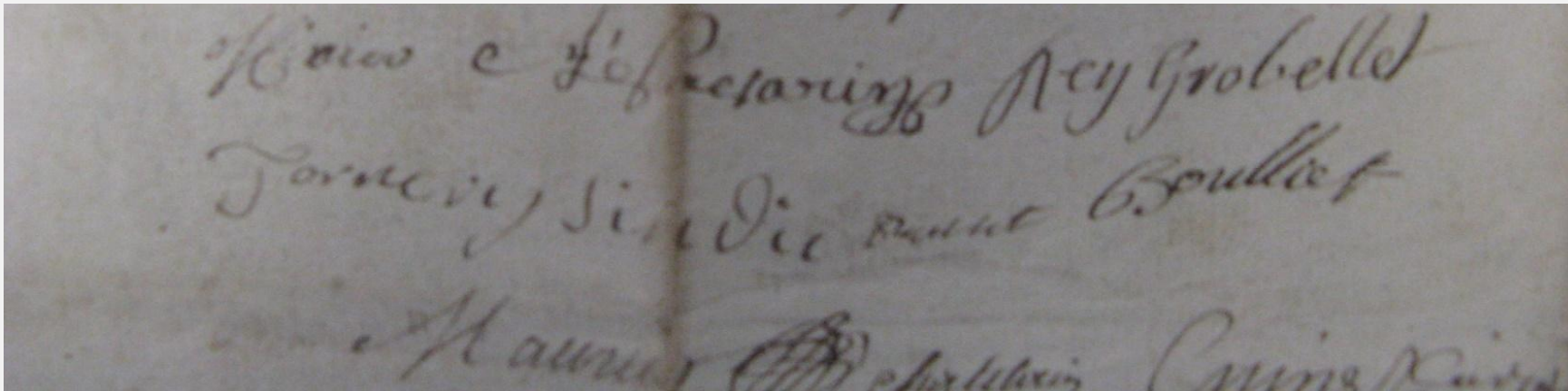
30 novembre 1783 : Couvert de l'Eglise.

Sont comparus Paul Tournéry, syndic, André Gras, Pierre André Reygrobellet, Claude Félix et Vincent Ballet, tous syndics et habitants de Montanges, lesquels ont dit que la partie du couvert sous le clocher et la Nef, e chapiteau sur la grande porte de l'église, le couvert situé sur a montée du clocher et une partie d'environ cinq pieds du couvert du couvert de la Nef sont absolument pourris et usés, que la pluie gâte non seulement le bâtiment mais encore les voutes et attendu le cas pressant les syndics demandent l'adjudication des réparations ci-dessus détaillés et ils supplient très humblement de vouloir homologuer la présente adjudication attendu la nécessité pressante de refaire le couvert de la dite église.

En conséquence est comparu :

- Vincent Ballet, lequel est soumis de faire bien et dûment les dits ouvrages moyennant la somme de 90 livres et de rendre le dit ouvrage fait et fini pour les fêtes de Noël.
- André Gras qui s'est engagé à faire les travaux pour 97 livres.
- Claude Félix Ballet qui s'est engagé à faire les travaux pour 94 livres.
- Joseph Demarest, tailleur de pierres, qui s'est soumis de faire l'ouvrage aux conditions ci-dessus pour 80 livres.
- Louis Thomas Bouillet, qui s'est soumis de faire le dit ouvrage pour 78 livres.
- Joseph Berrod, qui s'est soumis de faire le dit ouvrage pour 75 livres.
- André Savarin, charpentier de Montanges, qui s'est soumis de faire le dit ouvrage pour 60 livres.
- Louis Roland Reygrobellet, qui s'est soumis de faire le dit ouvrage pour 58 livres.
- André Savarin a proposé l somme de 54 livres.

Attendu que personne ne s'est présenté pour diminuer la mise les syndics ont donné l'adjudication à André Savarin, présent et acceptant, qui a présenté Louis Roland Reygrobellet comme caution, lesquels s'engagent de faire bien et dûment tous les ouvrages et de fournir les tavaillons de bois de Montanges ou de Champfromier.



The image shows a close-up of a handwritten document in cursive script. The text is written on aged, slightly yellowed paper. The visible text includes the names 'Reygrobellet', 'Tournery', 'Bouillet', and 'Savarin'. The handwriting is fluid and characteristic of the late 18th century.

La somme de 58 livres sera payée par le revenu des deniers patrimoniaux de la communauté de Montanges.